



LE BASTIDIEN

INFORMATIONS MUNICIPALES JUIN 2018

LE MOT DU MAIRE

Lors de ce premier semestre et malgré une météo plus que capricieuse, d'importants travaux sont en cours de réalisation dans notre commune. Nous sommes conscients qu'ils occasionnent, pour certains d'entre eux, une gêne pour les riverains et usagers de la route mais ils s'avèrent nécessaires.

Au village vacances, le chalet témoin est désormais achevé. Les ossatures de 12 structures, ainsi que celle du bâtiment d'accueil ont été réalisées. Les plates-formes du restaurant et de la salle d'animation sont effectuées.

Les travaux de l'extension de la station d'épuration ont débuté en janvier dernier et seront terminés en octobre prochain. Cet aménagement permettra la possibilité de nouvelles constructions dans la commune.



Le chantier d'assainissement et de captation des eaux pluviales a débuté Chemin du Roy et se poursuivra Faubourg Sainte-Croix, ainsi que Rue Porte de Foix et Champ de Mars, avec une interruption des travaux au début du mois de juillet.

Avec le conseil municipal, nous vous réunirons au cours du second semestre afin de vous présenter le projet de réfection de la traverse du village. (Faubourg Sainte-Croix, Chemin du Roy et Place de la Mairie).

Désormais, la voirie d'accès au lac de Mondély (de la sortie d'Aron jusqu'au début de la commune de Gabre) est de la compétence de la communauté de communes Couserans-Pyrénées. Les travaux de réfection de la chaussée devraient intervenir très prochainement.

Côté personnel communal, nous enregistrons l'arrivée de Brigitte Thibout, agent social du CLIC (Services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc.). Elle était employée de la Communauté de communes du Séronais avant cette nouvelle affectation.

Affectation faisant suite à la modification des compétences optionnelles de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées.

Côté scolaire, l'effectif du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) permet le maintien des postes enseignants actuels pour la rentrée prochaine 2018-2019.

La saison estivale va débuter dans quelques jours, avec son lot d'animations que vous trouverez dans cette édition, témoignant de l'énergie de nos associations. Nous les en remercions et nous nous en réjouissons d'avance.

En mot de conclusion, je dirai que le conseil municipal et moi-même tenons à préciser que nous réprouvons tous types de violences, d'incivilités et de dégradations d'où qu'elles viennent. Nous attendons de tout citoyen qu'il se positionne dans ce sens, dans le respect de tous et de chacun, pour le bien vivre ensemble dans notre commune.

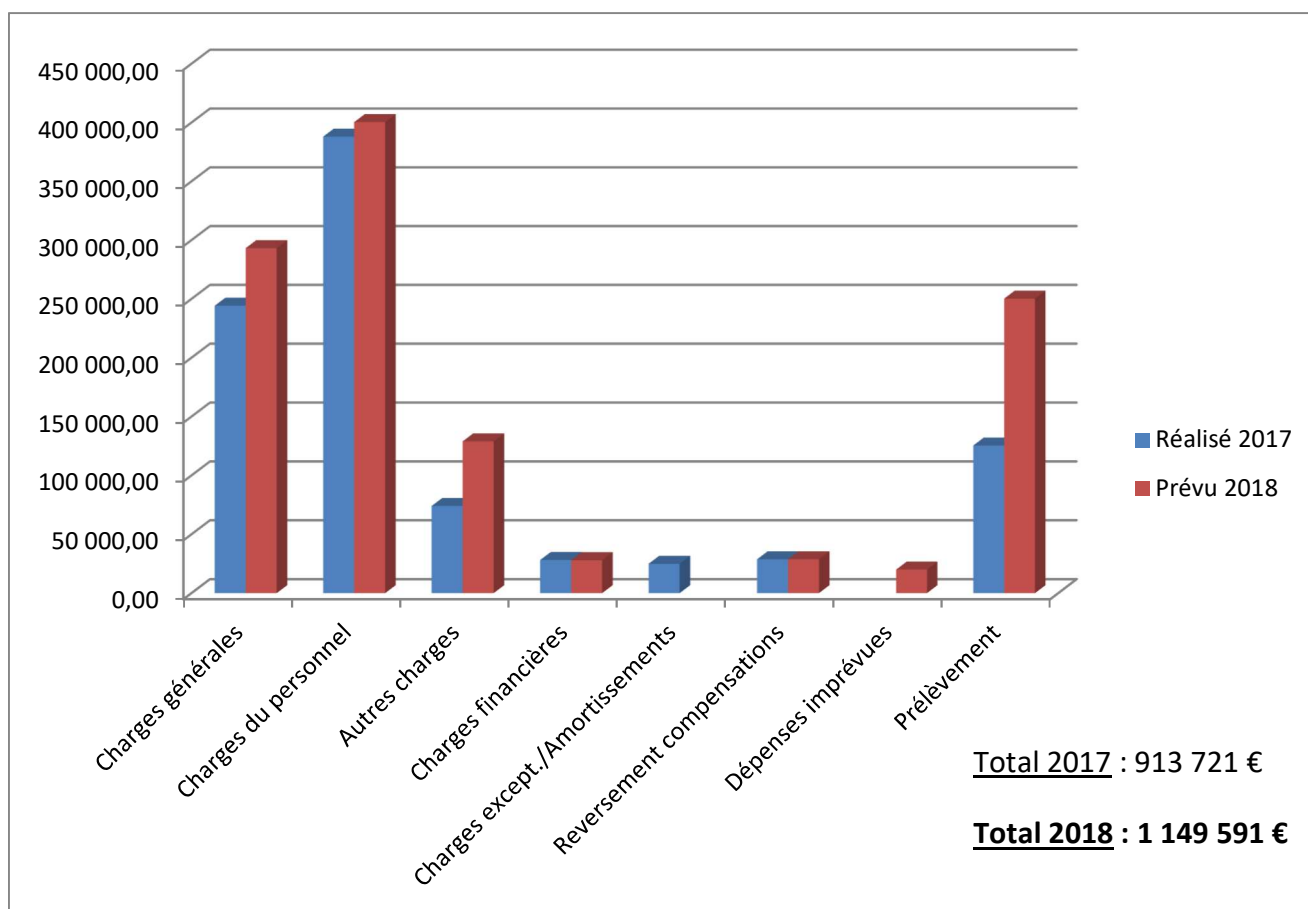
L'équipe municipale se joint à moi afin de vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Alain Metzger

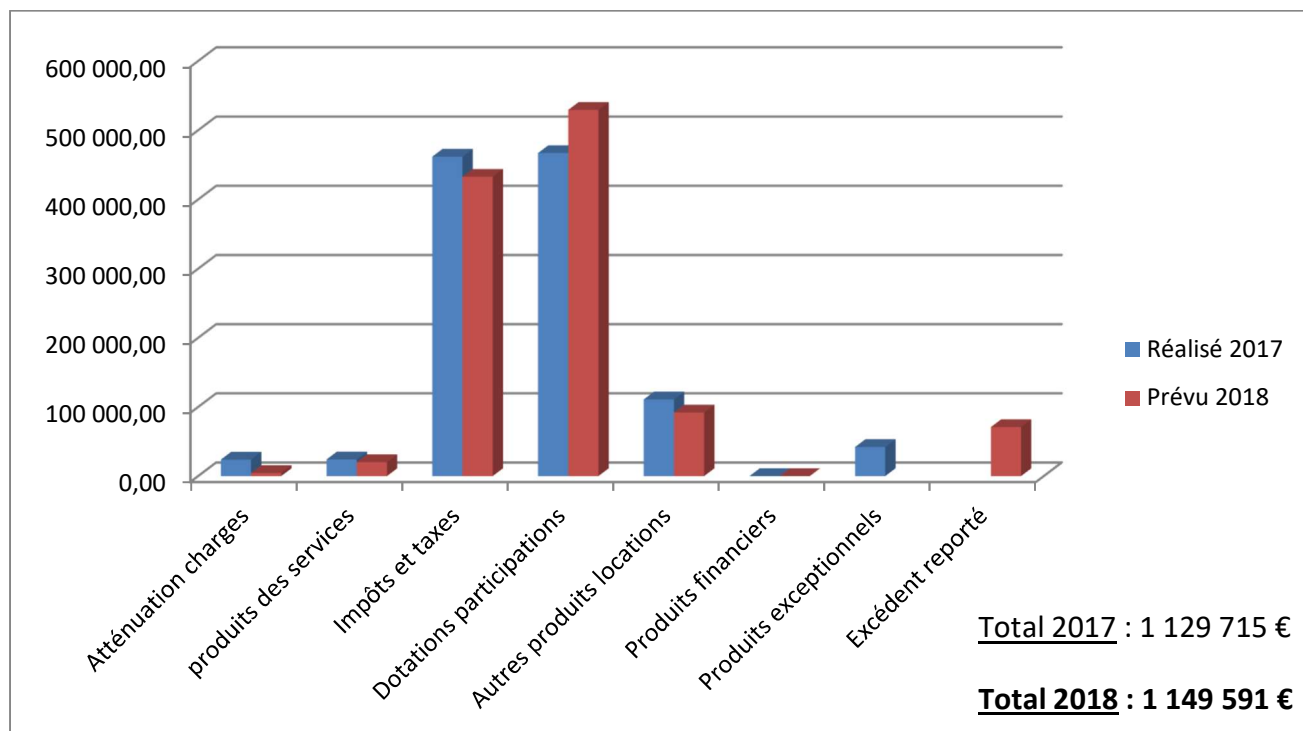
BUDGET 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

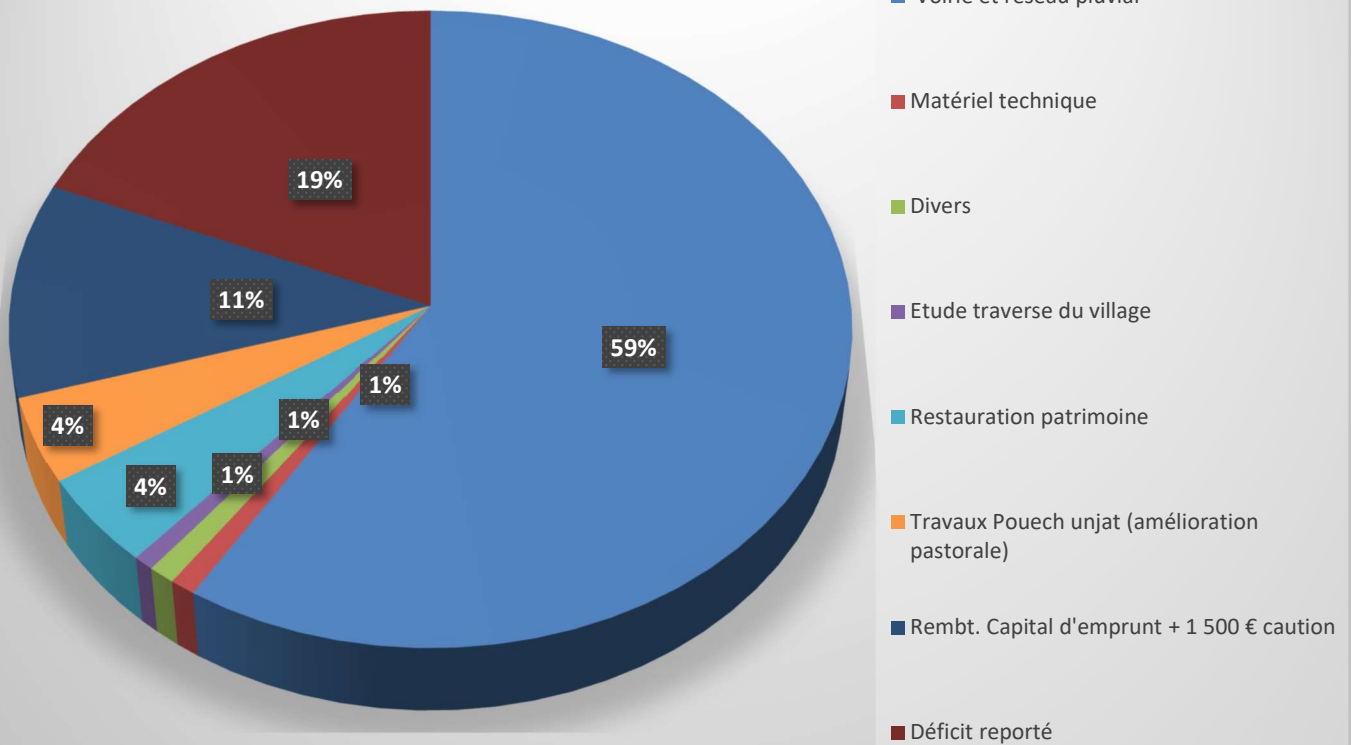


RECETTES



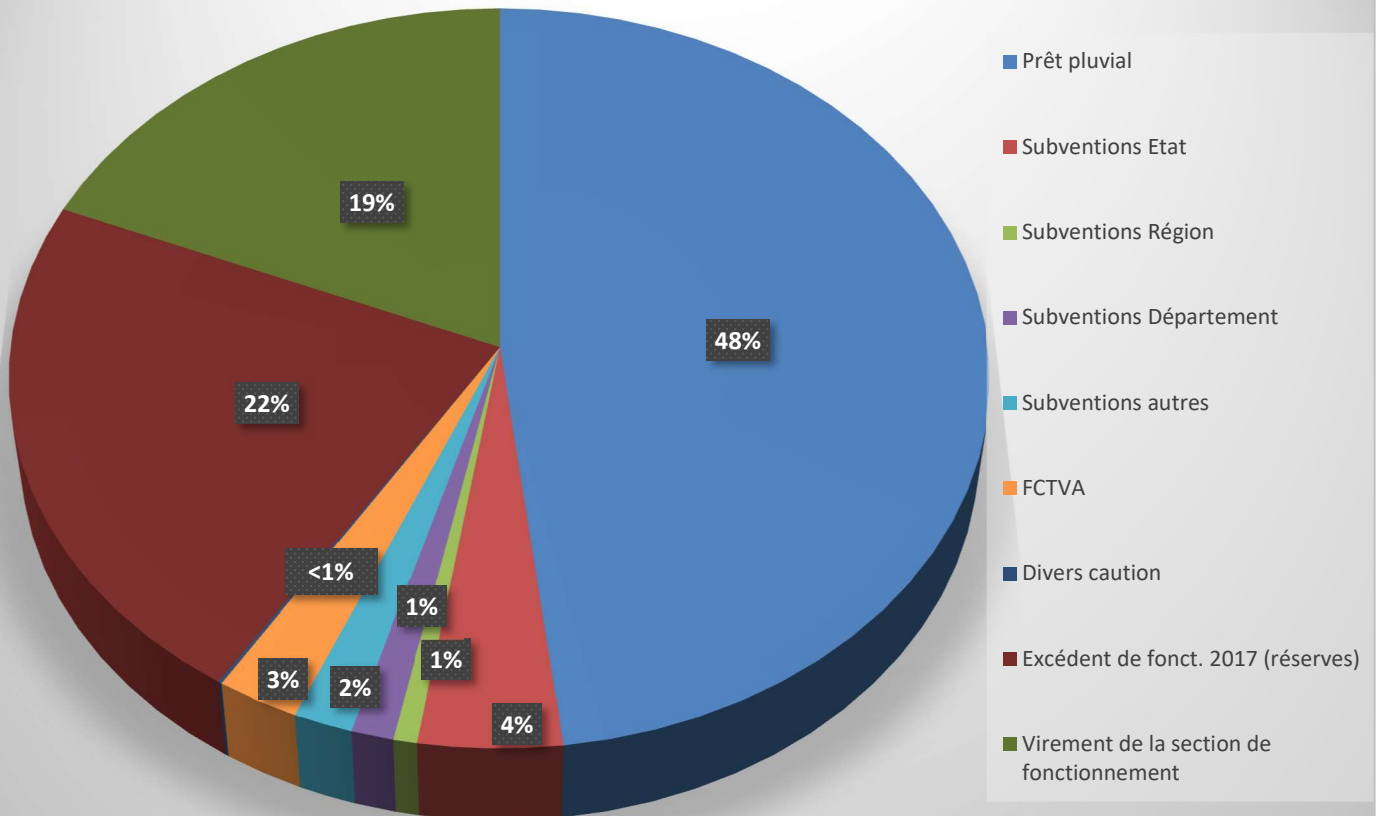
BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES



Total : 1 340 760 €

RECETTES



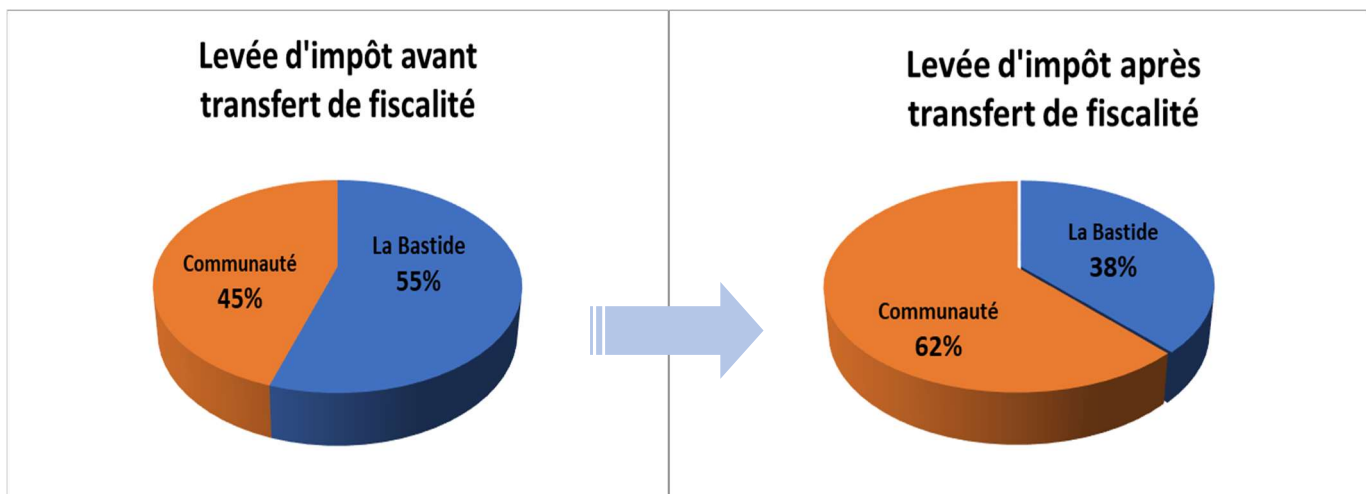
Total : 1 340 760 €

UN POINT D'INFORMATION SUR LA FISCALITÉ

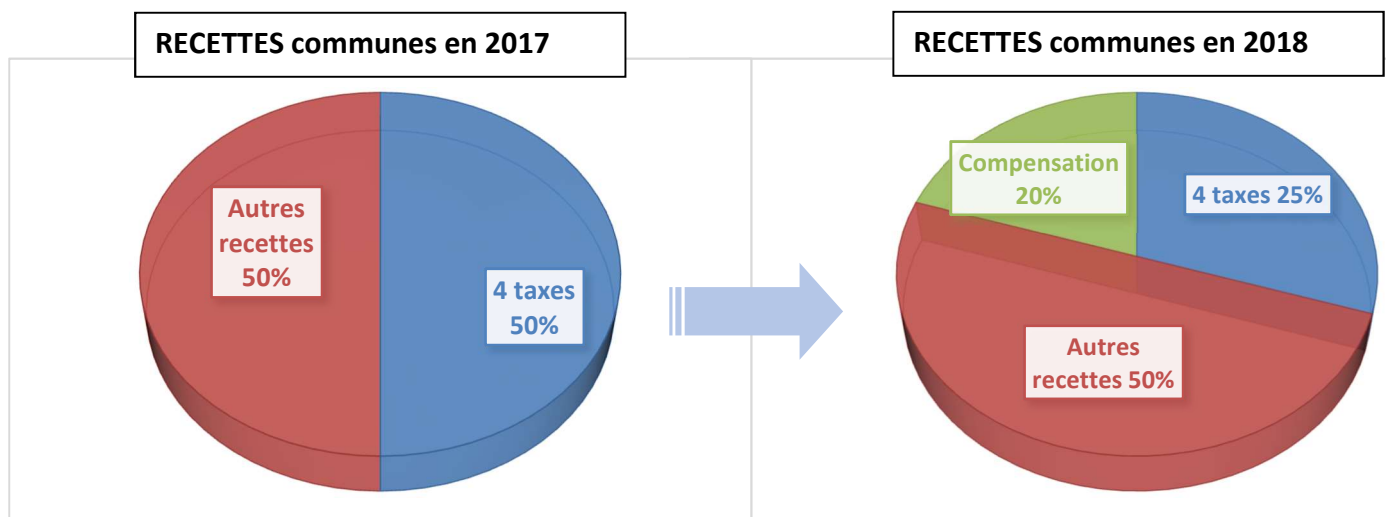
Depuis le 01 janvier 2018 la nouvelle communauté des communes « Couserans Pyrénées » est passée à la **fiscalité professionnelle unique**. Et ceci impacte bien évidemment la lecture que vous pouvez faire de votre avis d'imposition sur les taxes foncières et d'habitation.

On gardera présent à l'esprit, le principe de base voulu et voté par l'ensemble des élus de l'intercommunalité, à savoir que ce changement de mode de prélèvement se fasse sans augmentation du point de vue du contribuable.

Premier point : Transfert à la communauté d'une part de la **fiscalité communale lors du vote de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)**. (taxes foncier bâti, foncier non bâti, habitation, contribution économique professionnelle 'ex taxe professionnelle')



Le transfert de recettes fiscales doit être **neutre** pour l'équilibre budgétaire des communes membres. La communauté reverse aux communes membres une **attribution de compensation « fiscale » figée dans le temps**



Second point : La création de l'intercommunalité entraîne des transferts de compétences.

Par exemple une partie de la voirie (celle considérée d'intérêt communautaire), sera maintenant une nouvelle charge de l'intercommunalité (**Donc baisse des charges de la commune**).

Il est donc nécessaire que les communes ne perçoivent plus la part de fiscalité qu'elles consacraient à cette dépense

Dernier point : Ces changements de levée de fiscalité et de compétences exercées, entraînent sur votre avis d'impôts des changements parfois importants des valeurs des pourcentages de points d'imposition. Cependant l'augmentation de la part communautaire, entraîne de fait la baisse de la part communale. Donc au final, le montant d'impôt prélevé, (aux augmentations votées près), reste le même.

La voirie communautaire permettra notamment dès cette année, et avant l'été, de reprendre en partie, la route de Mondely. Nous cédon donc à la communauté, la part relative à ses dépenses.

Le poste de Brigitte Thibout passe en compétence communale, la commune récupère donc la fiscalité associée au versement de son traitement.

Des ajustements dans les compétences communales ou communautaires sont encore à prévoir en fin d'année et les mécanismes explicités ci-dessus seront à nouveaux à l'œuvre sur la fiscalité 2019.

SCOLAIRE

La 5ème classe sauvée ...

Cette année encore, le RPI a fait l'objet d'une menace de fermeture de classe

En regard des effectifs prévus, l'école de la commune (RPI Cadarcet, La Bastide de Sérou) faisait partie d'une liste de situations à étudier. L'administration avait proposé une fermeture de classe dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Alors que les effectifs restent relativement stables, grâce à l'arrivée d'une cohorte de PS (enfants nés en 2015) et à la scolarisation d'une partie des tout-petits (enfants nés en 2016).

Une délégation d'élus a donc été reçue par M. le Directeur des services académiques de l'Education nationale, pour leur annoncer la mauvaise nouvelle.

Une délégation de parents et d'enseignants est allée manifester sous les fenêtres de l'Inspection académique pour protester contre cette mesure incompréhensible pour tous, au vu de la stabilité des effectifs.

Finalement, grâce à la dotation des 100 postes maintenus en milieu rural, et à l'intervention de notre sénateur, Alain Duran, ayant permis l'obtention de deux de ces postes pour l'Ariège, l'école n'a pas eu à subir de fermeture, au grand soulagement de tous.

Aussi, en amont, sachant que la rentrée se prépare dès le mois de novembre, il est demandé à toutes les familles concernées par la scolarisation à la rentrée de 2019 de leurs enfants nés en 2016 et 2017, de passer faire une pré-inscription en mairie avant la fin octobre 2018.

EHPAD

UNE BONNE NOTE POUR LA MAISON DE RETRAITE

Un contrôle de Sécurité de l'hygiène alimentaire s'est déroulé le 18/04/2018 au sein de l'EHPAD PEDOYA.



La Direction des Services Vétérinaires devenue aujourd'hui DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) a procédé à de multiples points de contrôle. Ce service a pour mission de vérifier qu'un professionnel de la restauration respecte bien la réglementation liée à l'hygiène. Il contrôle également la qualité des produits, ainsi que les services aux consommateurs.

Depuis 2017, les résultats de ces contrôles sont publiés sur le site « **ALIM'CONFIANCE** », sur lequel l'EHPAD est classé dans le domaine de la restauration collective. Cette notation permet aux consommateurs de connaître le niveau global de l'établissement alimentaire en matière de respect des normes d'hygiène : propreté des locaux et du matériel, hygiène du personnel et des manipulations, respect de la chaîne du froid, etc.

Grâce à l'implication et à l'application des équipes, la meilleure des appréciations a été obtenue : **TRES SATISFAISANT !**

Le bien-être des résidents passant inévitablement par les assiettes, ce certificat qualité est bien une preuve de l'objectif atteint.

Bien que cette reconnaissance du travail fourni soit très appréciable, elle représente maintenant un défi de taille : maintenir et améliorer ce niveau de qualité, défi que les équipes auront à cœur de relever avec brio !

L'EHPAD Pedoya vient de finaliser une lourde phase de rénovation, dont la restructuration des cuisines.

Ces dernières nécessitaient une réhabilitation totale, et de ce fait le Conseil d'Administration en a profité pour revaloriser l'ensemble des parties communes de l'établissement.



INFOS DIVERSES

LES AMIS.ES DE LA LECTURE



A la **maison de santé** de La Bastide, le **mardi à 18 h** (1 fois par mois), nous échangeons dans un moment de convivialité **autour des livres**.

Venez partagez vos lectures, romans, BD, poésies, récits historiques, biographies..., venez découvrir des auteurs et en faire découvrir, repartir avec des livres qui vous intéressent.

La bibliothèque de La Bastide s'est associée à ce projet et nous les en remercions.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser aux triplettes qui communiquent :

Brigitte Thibout : 0561046804

Stéphanie Servant : 0674370526

Sylvie Bruno : 0658990815

Le prochain rendez-vous est le Mardi 10 juillet à 18 h

GROUPE DE MARCHE

Les professionnels de la maison de santé de la Bastide-de-Sérou ont mis en place un groupe de marche **tous les mercredis matin** au départ de la maison de santé.

Ce groupe est ouvert à tous.tes, quel que soit votre niveau, votre âge, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour partager un moment de convivialité, tout en marchant.

Pour tous renseignements vous pouvez nous appeler :

Brigitte Thibout : 05.61.04.68.04

-

Stéphanie Servant : 06.74.37.05.26

RÉOUVERTURE AU MÉRENS

Restaurant Le Club House

Nous souhaitons la
bienvenue

à **Marisol Pires**
et son équipe



il a ouvert ses portes
le 9 juin dernier

Toute l'équipe vous attend
nombreux

MÉTÉO

Comme l'a dit Mac Mahon : que d'eau, que d'eau !

Et même si l'on n'a pas connu d'inondations, force est de constater qu'il est tombé beaucoup d'eau de novembre 2017 à avril 2018.

Les précipitations de chacun de ces six mois ont largement dépassé les 100 mm, notamment le mois de février avec 210 mm pour seulement 28 jours.

Le total de ces six mois s'élève à 892 mm, soit l'équivalent des $\frac{3}{4}$ d'une année normale.

Le mois de mai a lui aussi bien démarré avec 147 mm au 20 mai, date de rédaction de ce bulletin.

Les températures minimales sont restées assez élevées, car, quand il pleut, il ne gèle pas. Toutefois, la moyenne est plus basse en février (1,13°), du fait de quelques gelées matinales et de quelques flocons de neige au cours de la première quinzaine.



La journée la plus froide a été le 27 février, où il a été relevé -7,6° la nuit et un petit 3° le jour.

Les maximales s'inscrivent dans la même tendance, avec une moyenne de 8,76° en février.

Quant au mois d'avril, il a enregistré quelques températures élevées entre le 17 et le 22 avril (26 à 27°).

En cette fin de mois de mai, les jardiniers ... et les autres attendent l'arrivée du printemps.

MOIS	PLUVIOMETRIE 1mm = 1litre/m2			Moyenne des températures minimales en °C			Moyenne des températures maximales en °C		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
JANVIER	131	119	145	3,11	-1,85	3,92	12,00	8,26	12,45
FEVRIER	153	89	210	3,10	2,18	1,13	12,57	14,31	8,76
MARS	109	119	155	3,80	3,96	3,21	14,8	17,92	14,53
AVRIL	143	81	111	6,36	4,16	7,04	19,36	20,24	20,57
MAI	156	123		7,73	10,56		23,19	25,21	
JUIN	87	115		13,38	16,06		26,84	29,13	
JUILLET	84	59		15,31	16,07		26,62	26,73	
AOUT	61	107		16,54	15,44		27,14	27,03	
SEPTEMBRE	41	113		13,36	11,00		24,11	22,09	
OCTOBRE	79	48		9,29	8,41		18,7	20,63	
NOVEMBRE	137	130		5,19	0,74		13,13	13,13	
DECEMBRE	9	141		-2,07	0,73		11,84	8,83	

TOTAL	1190	1244	621						
MOYENNE	99,17	103,67	155,25	7,93	7,29	3,83	19,19	19,46	14,08

INTEMPERIES 2018

Les derniers orages et les fortes précipitations enregistrés ce dernier mois ont lourdement impacté la voirie communale.

La réactivité des employés a permis de débayer les éboulements nombreux.

La Beuse



Les Gaillards

Les chaussées parfois endommagées par le ruissellement très important, parfois totalement arrachées, vont devoir être reprises par des entreprises professionnelles. Les dossiers de réalisations commencent à être d'ores et déjà montés.



Route du Freyche

Montplaisir



En attendant les réalisations, très importantes et d'un coût élevé qui devront être, de fait, échelonnées, de nouvelles interventions seront programmées sur ces accès.

TRAVAUX

- Après une très longue période d'attente, suite à des problèmes rencontrés avec le fournisseur, les plaques des rues et les numéros ont enfin été posés.
- Pour des raisons de sécurité, 4 platanes et 4 arbres ont été abattus au Champ de Mars et au Monument aux Morts. Ils ont été remplacés par des arbres de même espèce.
À noter que l'abattage de ces arbres et leur évacuation ont été réalisés gracieusement par Yoan Marquié du hameau de Gouzis à Unjat.
- L'appartement au-dessus du CLAE a été entièrement rénové par les employés communaux.

Ceci pour un coût de 2.500 Euros

- L'appartement de la Poste a été repeint par l'entreprise Murillo.

Grâce au travail de la régie, le parc immobilier de la commune ouvert à la location se retrouve quasi intégralement rénové.



Travaux réalisés par le SMDEA :

- ✚ La conduite d'eau potable reliant la source de Suzan au réservoir de Couronnes a été remplacée **pour un montant de 350.000 Euros**



- ✚ Depuis quelques mois les travaux de réfection de la station d'épuration ont commencé, ce qui permettra de passer de l'équivalent de 600 habitants à l'équivalent de 1.200 habitants. La mise en œuvre du nouveau système d'épuration est composée d'un décanteur-digester chargé d'éliminer les matières brutes, de trois files indépendantes de bio-disques chargées d'éliminer la pollution et d'un clarificateur chargé de séparer l'eau traitée des boues biologiques. L'unité de traitement sera également équipée d'une installation de traitement du phosphore avant d'envoyer ces rejets dans 2 lagunes,

afin de satisfaire aux exigences de qualité du cours d'eau récepteur.

Coût de cette réalisation : 1.200.000 Euros

- ✚ Quatre tranches d'assainissement, de remplacement des conduites d'eau potable et la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales ont commencé le 28 mai 2018.

Ces travaux concernent le Chemin du Roy, le Faubourg Ste-Croix, la rue Porte de Foix, la Promenade du Champ de Mars, la rue de la Rose et la rue Porte du Mas.

- ✚ Pour les travaux d'assainissement et les conduites d'eau potable.

Le coût de 2.200.000 Euros est à la charge du SMDEA

Pour la réhabilitation des réservoirs et du captage des sources de La Bastide.

Le coût est de 60.000 Euros

- ✚ Pour les travaux du réseau d'eaux pluviales.

Le montant de 748.000 Euros, à la charge de La Bastide-de-Sérou

Il est évident que ces travaux nécessaires, depuis longtemps attendus, vont causer des perturbations dans la circulation des véhicules et personnes pour une longue période.

Une pause estivale préservera la départementale 117, mais les travaux continueront dans le village.

A la suite de ces chantiers d'assainissement, qui devraient se terminer fin 2018, la phase des marchés d'aménagement de la traverse annoncée en

réunion publique débutera. Elle permettra la réfection des chaussées et trottoirs ainsi qu'un embellissement du village. Une réunion publique de présentation du projet se fera courant du second semestre 2018.



POINT TRAVAUX VILLAGE-VACANCES

Au village vacances, le chalet témoin est désormais quasi-achevé.



Les ossatures de 12 structures, ainsi que celle du bâtiment d'accueil ont été réalisées. Les plates-formes du restaurant et de la salle d'animation sont effectuées.



Pour plus de photos et de vidéos, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la commune.

<http://www.mairielabastidedeserou.fr/>

INFOS DIVERSES

ET ANIMATIONS ESTIVALES - ÉTÉ 2018

Mairie Tél : 05.61.64.50.18	Site : www.mairielabastidedeserou.fr Mail : mairie@labastide-serou.fr		
Bibliothèque Place de la Halle - Tél : 05 61 64 50 53		Matin	Après-midi
	Mardi	-	16h/18h
	Mercredi	10h/13h	15h/18h
	Jeudi	10h/13h	16h/18h
	Vendredi	-	16h/18h
	Samedi	10h/12h	14h/17h
Coin Multimédia Côtes - Tél : 09 65 29 97 24	Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 11h30		
Déchetterie Castelnau-Durban - Tél : 06 89 84 59 26	Ouverte du Lundi au Samedi 9h/12h – 13h30/17h30		
Portage de Repas - Tél : 05 64 37 19 43	Transport à la demande Communauté de Communes Couserans Pyrénées Pur toutes infos se renseigner au : 05.34.14.01.72		
ANIMATIONS ESTIVALES		ETE 2018	
22 – 23 – 24 – 25 JUIN 2018 <u>Fête Locale</u> Inscriptions pour les repas des 22 et 23 juin avant le 20 juin à la boulangerie Parolin-Maurette et à Boutiq'Presse Pensez à amener vos couverts pour les deux repas <u>Fête foraine</u> sur toute la durée		<u>Vendredi 22 Juin</u> ✓ 19h00 Apéritif offert par le comité et Repas Tapas (10 €) (réservation à boulangerie Parolin-Maurette et à Boutiq'Presse) ✓ 22h30 Bal avec la disco BLACK NIGHT <u>Samedi 23 Juin</u> ✓ 14h00 Bubble Foot Mousse sur le stade des Deux Jeans et parcours gonflable pour enfants. ✓ 19h00 Apéritif et Mounjetade (15€ adultes – 7€ moins de 12 ans) animés par la banda « Les Bomberos de Ganac » ✓ 22h45 Feu à côté du club house du rugby ✓ 23h00 Bal avec l'orchestre JUKE BOX <u>Dimanche 24 Juin</u> - 11h30 Messe chantée et apéritif à l'issue sous la halle avec la chorale Que Canto - 12h00 Apéro-concert dans les cafés avec la banda « Les Bomberos de Ganac » - 18h00 Karaoké au foirail Tirage de la tombola - 20h00 Restauration sur place sans réservation Soirée animée par la disco FULL MOON PARTY <u>Lundi 25 Juin</u> ✓ Pétanque en triplettes	

<p>Vendredi 13 Juillet 18 <u>Repas et Bal</u> organisés par le Football Club Séronais et le Tennis Club Séronais</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 19h00 : Apéritif - 20h00 : Repas (inscriptions à Boutiq'Presse) - 22h00 : Feu d'artifice au stade des Deux-Jean offert par la municipalité - 22h30 : Bal
<p>Samedi 14 Juillet 18 <u>Vide-grenier</u> organisé par l'association des Commerçants Pro-Séronais</p>	<p>Sur le Champ de Mars et l'Avenue de la Gare à partir de 8h00 - toute la journée - Tarif : 5 € les 4 ml <u>Point restauration et buvette au Café de la Mairie</u> Inscriptions à Boutiq'Presse et au Café de la Mairie</p>
<p>du Samedi 21 Juillet 18 au Dimanche 5 Août 18 <u>Tournoi homologué</u> de TENNIS (Non classé à 15/1)</p>	<p><u>Catégories</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 ans Filles et Garçons - 13/14 ans Filles et Garçons - 15/16 ans Filles et Garçons - Senior Dames - +35 ans Dames - Seniors Messieurs - +35 ans Messieurs - +50 ans Messieurs - Doubles Dames Messieurs et Mixtes <p><u>Tarifs</u> :</p> <p>15 € adultes (8€ 2ème épreuve) ; 10 € enfants (8€ 2ème épreuve) ; 3€ par joueur pour les doubles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Buvette et restauration sur place. - Organisation de repas pendant le tournoi. <p>Juge-arbitre Matthieu SIGUR Inscriptions au 0637043642</p>
<p>Mercredi 8 Août 18 Spectacle éclaté du <u>RITE</u> avec la venue de 2 groupes (<u>Rwanda et Roumanie</u>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 18h30 - 19h30 : <u>Défilé des groupes</u> dans les rues du village - 19h30 - 20 h30 : <u>Repas</u> à l'Espace Jean-Nayrou organisé par le groupe folklorique Les Éfans del Séronès - 21h00 - 22h30 : <u>Spectacles</u> au foirail <p><u>Tarifs</u> : Repas et spectacle 15€ pour les adultes 7€ pour les enfants de moins de 10 ans Spectacle seulement 5€</p>
<p>Vendredi 24 Août et Samedi 25 Août 18 Fête d'Unjat</p>	<p><u>Vendredi 24 Août</u> : Comédie de boulevard jouée par le Café Théâtre des Minimes de Toulouse</p> <p><u>Samedi 25 Août</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En journée : - Vide Grenier - Grillades Musicales - Exposition et Balades en Voitures anciennes - etc. ▪ 20 h : MOUNJETADO animée par l'Orchestre <u>KOVER</u>
<p>Vendredi 1er Septembre</p>	<p>Rencontres en Séronais</p>
<p>Dimanche 14 Octobre</p>	<p>Foire Bio de l'Ariège au Foirail</p>